

**Rencontre #1 du conseil d'établissement  
du 29 novembre 2023**

Procès-verbal

1. Accueil

Pascal Filiatrault accueille les membres du conseil d'établissement (CÉ) et leur souhaite la bienvenue. Il invite le président sortant, monsieur Patrick Céré à prendre la suite de l'animation de la rencontre.

2. Élection

2.1 Présentation des membres - Tour de table

Chacun des membres du CÉ se présente ainsi que son rôle et fonction au sein de l'école Polymécanique ou de la communauté.

2.2 Identification des membres - Formulaires à remplir « Identification des membres » (document joint à l'invitation)

Pascal Filiatrault invite les membres du CÉ qui n'auraient pas remplis leur formulaire d'identification ainsi que celui de la dénonciation d'intérêt à le faire et à lui transmettre.

2.3 Dénonciation d'intérêt - Formulaires à remplir (document joint à l'invitation)

Ceci a été discuté au point précédent.

2.4 Procédures d'élection à la présidence

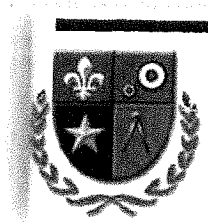
Pascal Filiatrault explique sommairement le déroulement de la procédure d'élection.

2.5 Élection à la présidence

Une seule personne souhaite devenir président. Il s'agit de monsieur Patrick Céré, président sortant. Ce dernier est donc élu par acclamation.

3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Céré fait la lecture de l'ordre du jour. Un seul point est ajouté au Varia par monsieur Pascal Filiatrault, il s'agit du format des CÉ pour l'année en cours. Son adoption est proposée par Richard Bellefleur secondé de François Beauchesne.



4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 juin 2022

Les membres présents déclarent que le PV du 7 juin dernier est conforme. Son adoption est proposée par François Beaudry secondé de Richard Bellefleur.

5. Dates des rencontres du CE

Proposition : Les mardi 29 novembre 2022, 10 janvier 2023, 14 mars 2023, 25 avril 2023, 23 mai 2023 et 6 juin 2023.

Les dates sont présentées. Si des ajustements devaient avoir lieu, Pascal Filiatrault ou Patrick Céré le communiquerait aux membres. Son adoption est proposée par François Beaudry secondé de Lysanne Brunet.

6. Dépôt de document et informations

6.1 Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Pascal Filiatrault propose que chacun soit responsable de sa propre formation et aille consulter les détails contenus (capsules vidéos et court textes) sur le site web en question.

Les gens présents conviennent que cela en sera ainsi.

6.2 Règles de régie interne (document déposé en séance)

À la révision des règles, des coquilles sont décelées. Mélanie Prévost propose que nous en fassions une révision et que nous y revenions le cas échéant au CE de janvier. Pascal Filiatrault ajoute, qu'il serait bon, puisque nous n'avons pas de secrétaire désigné, d'indiquer dans les règles que le secrétariat se fera à tour de rôle et que lui-même épaulera les différents secrétaires dans cette tâche.

Les gens conviennent que cela en sera ainsi et que tous réviseront lesdites règles.

6.3 États financiers année 2021-2022

Pascal Filiatrault présente le bilan financier de l'année 2021-2022. Il mentionne que le déficit d'abord anticipé était passé de 640000\$ à 121000\$, mais qu'au final des ajustements qui ont eu lieu pendant l'été, que le déficit n'était que de 9000\$. Le centre de services scolaire assumerait même ce petit déficit aux fins de terminer l'exercice financier à l'équilibre.

6.4 Suivi au budget annuel de l'établissement

Monsieur Filiatrault dépose ce qui a été planifié au budget 22-23 ainsi que les montants qui ont été amputés jusqu'à présent.



6.5 Présentation et suivi du Projet éducatif 2019-23

Monsieur Filiatrault présente les suivis au projet éducatif ainsi qu'au plan de réussite en lien avec la dernière année scolaire. Il appert que plusieurs éléments devront être révisés, car nos objectifs-école sont loin d'être atteints. Ces bilans serviront le comité de pilotage pédagogique dans l'élaboration du prochain projet éducatif.

L'adoption de ces documents est proposée par Sébastien Larouche et secondé par François Beauchesne.

7. Consultation par le centre de services scolaire

7.1 Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves

Monsieur Filiatrault revient sur les documents qui avaient été envoyés aux membres du CÉ quant au projet de nouvelle politique sur les contributions financières exigées des parents et des élèves.

L'adoption du projet de nouvelle politique est proposée par Mélanie Prévost et secondé par François Beauchesne.

8. Varia

En varia, monsieur Filiatrault propose aux fins de simplifier les déplacements que les CÉ de cet hiver se tiennent en mode virtuel en utilisant la plate-forme TEAMS et que ceux qui auront lieu à partir du printemps aient lieu en présentiel.

France Dolbec propose l'adoption de cette idée et est secondé de François Beaudry.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 16h38.

10. Signatures :

Pascal Filiatrault  
Directeur

Patrick Céré  
Président